



## 55<sup>ième</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en au Myanmar, M. Thomas H. Andrews

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

19 mars 2024

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous vous remercions pour votre rapport et vos recommandations. Près de trois ans après la formulation du plan en cinq points, force est de constater que cet accord n'a pas réussi à faire cesser la violence ou à rétablir l'ordre constitutionnel au Myanmar avec la restitution du pouvoir au gouvernement démocratiquement élu.

Le Luxembourg fait sien votre appel aux États d'empêcher l'approvisionnement de la Junte en armes, en argent ou en carburateurs militaires. Le régime cherche à s'autofinancer par la prolifération d'activités illégales, y compris la production d'opium, ce qui menace la stabilité au-delà des frontières du pays. Les besoins humanitaires des civils au Myanmar et des personnes déplacées à l'étranger, notamment les Rohingya, sont énormes : nous exhortons vivement tous les États à mobiliser les financements nécessaires pour répondre aux appels humanitaires d'OCHA.

Monsieur le Rapporteur spécial,

À côté d'armes et de financements, vous suggérez également que tous les pays devraient priver le régime militaire de toute reconnaissance diplomatique. De son côté, malgré sa légitimité démocratique, du fait qu'il est composé de membres élus avant le coup, le Gouvernement d'unité nationale n'est que peu reconnu et ce malgré ses promesses crédibles de reconnaître la compétence de la Cour pénale internationale et d'assurer le plein respect du droit international des droits humains. Quels types d'engagements jugeriez-vous utiles dans ce contexte ?

Je vous remercie de votre attention.

(243 mots – temps de parole 1 min 30 s)